

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21570537700012

POSTE COMPTABLE : SGC DE SAINT AVOLD

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE PETITE ROSSELLE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	51
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	56
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	78
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	110
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	114
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	116
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	117
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	118
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	119
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	121

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	122
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	123
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	124
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	125
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	129
--	-----

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 57537	COMMUNE DE PETITE ROSSELLE COMMUNE DE PETITE ROSSELLE	BP 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6396
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2053418	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	764.8	0
2	Produit des impositions directes/population	321.06	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	768.29	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	362.57	0
5	Encours de dette/population	319.86	0
6	DGF/population	308.12	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106.0881 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	47.19 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	41.6326 %	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (†)	6 028 197,52	4 939 870,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 088 327,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 028 197,52	6 028 197,52

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 842 805,47	2 598 361,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	511 512,97	181 094,60
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 574 862,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 354 318,44	3 354 318,44

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 382 515,96	9 382 515,96
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 404 960,00	1 404 960,00	1 404 960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	2 886 286,00	2 886 286,00	2 886 286,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	450 749,00	450 749,00	450 749,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	4 741 995,00	4 741 995,00	4 741 995,00
66	Charges financières	0,00	0,00	50 093,00	50 093,00	50 093,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	3 320,00	3 320,00	3 320,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	95 261,52	95 261,52	95 261,52
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	4 891 669,52	4 891 669,52	4 891 669,52
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	826 528,00	826 528,00	826 528,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	1 136 528,00	1 136 528,00	1 136 528,00
TOTAL		0,00	0,00	6 028 197,52	6 028 197,52	6 028 197,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 028 197,52
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	166 820,00	166 820,00	166 820,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	2 396 376,00	2 396 376,00	2 396 376,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	2 236 570,00	2 236 570,00	2 236 570,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	75 142,00	75 142,00	75 142,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	4 887 908,00	4 887 908,00	4 887 908,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	26 094,00	26 094,00	26 094,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	4 914 002,00	4 914 002,00	4 914 002,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	25 868,00	25 868,00	25 868,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	25 868,00	25 868,00	25 868,00
TOTAL		0,00	0,00	4 939 870,00	4 939 870,00	4 939 870,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 088 327,52
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 028 197,52
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 110 660,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	511 512,97	2 318 997,50	2 318 997,50	2 830 510,47
	Total des dépenses d'équipement	0,00	511 512,97	2 318 997,50	2 318 997,50	2 830 510,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	321 500,00	321 500,00	321 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		74 439,97	74 439,97	74 439,97
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	397 939,97	397 939,97	397 939,97
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	511 512,97	2 716 937,47	2 716 937,47	3 228 450,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		25 868,00	25 868,00	25 868,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		125 868,00	125 868,00	125 868,00
	TOTAL	0,00	511 512,97	2 842 805,47	2 842 805,47	3 354 318,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 354 318,44
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	181 094,60	180 333,00	180 333,00	361 427,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	970 000,00	970 000,00	970 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	181 094,60	1 150 333,00	1 150 333,00	1 331 427,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	112 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	211 500,00	211 500,00	211 500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	181 094,60	1 361 833,00	1 361 833,00	1 542 927,60
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		826 528,00	826 528,00	826 528,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		1 236 528,00	1 236 528,00	1 236 528,00

COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	0,00	181 094,60	2 598 361,00	2 598 361,00	2 779 455,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					574 862,84
--	--	--	--	--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 354 318,44
---	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 110 660,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 404 960,00		1 404 960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 886 286,00		2 886 286,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	450 749,00		450 749,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	50 093,00	0,00	50 093,00
67	Charges exceptionnelles	3 320,00	0,00	3 320,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 000,00	310 000,00	311 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	95 261,52		95 261,52
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		826 528,00	826 528,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 891 669,52	1 136 528,00	6 028 197,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 028 197,52
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	25 868,00	25 868,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	321 500,00	0,00	321 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 830 510,47		2 830 510,47
198	<i>Neutral. amorf. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	74 439,97		74 439,97
Dépenses d'investissement – Total		3 228 450,44	125 868,00	3 354 318,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 354 318,44
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 000,00		13 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	166 820,00		166 820,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 396 376,00		2 396 376,00
74	Dotations et participations	2 236 570,00		2 236 570,00
75	Autres produits de gestion courante	75 142,00	0,00	75 142,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 094,00	25 868,00	51 962,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 914 002,00	25 868,00	4 939 870,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 088 327,52
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 028 197,52
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	112 000,00	0,00	112 000,00
13	Subventions d'investissement	361 427,60	0,00	361 427,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	971 500,00	0,00	971 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		310 000,00	310 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		826 528,00	826 528,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	98 000,00		98 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 542 927,60	1 236 528,00	2 779 455,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	574 862,84
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 354 318,44
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	1 404 960,00	1 404 960,00
60611	Eau et assainissement	0,00	23 000,00	23 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	170 000,00	170 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	242 000,00	242 000,00
60621	Combustibles	0,00	2 100,00	2 100,00
60622	Carburants	0,00	42 500,00	42 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	122 937,00	122 937,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	33 600,00	33 600,00
60636	Vêtements de travail	0,00	18 600,00	18 600,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 900,00	5 900,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	6 396,00	6 396,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	16 441,00	16 441,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	46 605,00	46 605,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	107 705,00	107 705,00
6132	Locations immobilières	0,00	10 500,00	10 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	7 763,00	7 763,00
61521	Entretien terrains	0,00	32 400,00	32 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	41 322,00	41 322,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	2 358,00	2 358,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	33 043,00	33 043,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	6 500,00	6 500,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	1 060,00	1 060,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	28 481,00	28 481,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	11 981,00	11 981,00
6156	Maintenance	0,00	70 828,00	70 828,00
6161	Multirisques	0,00	12 520,00	12 520,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	11 013,00	11 013,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 962,00	2 962,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	22 350,00	22 350,00
6188	Autres frais divers	0,00	150,00	150,00
6226	Honoraires	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	5 775,00	5 775,00
6237	Publications	0,00	9 720,00	9 720,00
6238	Divers	0,00	27 035,00	27 035,00
6247	Transports collectifs	0,00	42 000,00	42 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	3 400,00	3 400,00
6256	Missions	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	5 900,00	5 900,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 250,00	1 250,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 815,00	5 815,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	6 640,00	6 640,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	34 500,00	34 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	47 200,00	47 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	17 000,00	17 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	3 200,00	3 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	400,00	400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	110,00	110,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 886 286,00	2 886 286,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	7 500,00	7 500,00
6331	Versement mobilité	0,00	9 700,00	9 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	8 100,00	8 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	27 000,00	27 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 295 000,00	1 295 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	26 000,00	26 000,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	4 200,00	4 200,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	180 000,00	180 000,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	474 436,00	474 436,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	2 400,00	2 400,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	800,00	800,00
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	100,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	53 500,00	53 500,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	6 150,00	6 150,00
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	100,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	340 000,00	340 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	380 000,00	380 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	21 000,00	21 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	22 000,00	22 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	2 500,00	2 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	12 000,00	12 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	13 800,00	13 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	450 749,00	450 749,00
6518	Autres	0,00	2 420,00	2 420,00
6531	Indemnités	0,00	106 420,00	106 420,00
6532	Frais de mission	0,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 200,00	5 200,00
6535	Formation	0,00	14 542,00	14 542,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	5 600,00	5 600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	59 482,00	59 482,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0,00	241 935,00	241 935,00
65888	Autres	0,00	8 100,00	8 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	4 741 995,00	4 741 995,00
66	Charges financières (b)	0,00	50 093,00	50 093,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	50 000,00	50 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-907,00	-907,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	3 320,00	3 320,00
6714	Bourses et prix	0,00	1 320,00	1 320,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	95 261,52	95 261,52
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	4 891 669,52	4 891 669,52
023	Virement à la section d'investissement	0,00	826 528,00	826 528,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	310 000,00	310 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	1 136 528,00	1 136 528,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 136 528,00	1 136 528,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	6 028 197,52	6 028 197,52

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 028 197,52
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-907,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-907,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	13 000,00	13 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	13 000,00	13 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	166 820,00	166 820,00
7022	Coupes de bois	0,00	675,00	675,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	15 000,00	15 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	360,00	360,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	29 022,00	29 022,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	1 700,00	1 700,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	19 600,00	19 600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	36 000,00	36 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	800,00	800,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	49 500,00	49 500,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	110,00	110,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	610,00	610,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	12 443,00	12 443,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	2 396 376,00	2 396 376,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	2 053 498,00	2 053 498,00
73211	Attribution de compensation	0,00	34 743,00	34 743,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	40 000,00	40 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	103 000,00	103 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	65 000,00	65 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	135,00	135,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	0,00	2 236 570,00	2 236 570,00
7411	Dotations forfaitaire	0,00	1 220 819,00	1 220 819,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	258 000,00	258 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	252 264,00	252 264,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	239 677,00	239 677,00
744	FCTVA	0,00	6 000,00	6 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	20 690,00	20 690,00
7473	Participat° Départements	0,00	20 300,00	20 300,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	8 700,00	8 700,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	1 500,00	1 500,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	12 888,00	12 888,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	1 000,00	1 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	179 000,00	179 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	4 404,00	4 404,00
7484	Dotation de recensement	0,00	11 328,00	11 328,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	75 142,00	75 142,00
752	Revenus des immeubles	0,00	66 075,00	66 075,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	9 067,00	9 067,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	4 887 908,00	4 887 908,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	26 094,00	26 094,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	794,00	794,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	25 300,00	25 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	4 914 002,00	4 914 002,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	25 868,00	25 868,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	0,00	25 868,00	25 868,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	25 868,00	25 868,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	4 939 870,00	4 939 870,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 088 327,52
--	---------------------

=

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				6 028 197,52

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
101	Opération d'équipement n° 101 (5)	0,00	93 605,00	93 605,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	0,00	50 322,00	50 322,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	0,00	14 428,00	14 428,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	0,00	11 880,00	11 880,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	0,00	107 204,00	107 204,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	0,00	736,00	736,00
108	Opération d'équipement n° 108 (5)	0,00	503 144,00	503 144,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	0,00	7 997,50	7 997,50
110	Opération d'équipement n° 110 (5)	0,00	13 051,00	13 051,00
111	Opération d'équipement n° 111 (5)	0,00	112 946,00	112 946,00
113	Opération d'équipement n° 113 (5)	0,00	2 794,00	2 794,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	0,00	31 100,00	31 100,00
117	Opération d'équipement n° 117 (5)	0,00	5 599,00	5 599,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	0,00	51 671,00	51 671,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	0,00	8 520,00	8 520,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	0,00	1 380,00	1 380,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	0,00	11 959,00	11 959,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	0,00	11 847,00	11 847,00
133	Opération d'équipement n° 133 (5)	0,00	500,00	500,00
143	Opération d'équipement n° 143 (5)	0,00	550,00	550,00
145	Opération d'équipement n° 145 (5)	0,00	4 475,00	4 475,00
146	Opération d'équipement n° 146 (5)	0,00	2 200,00	2 200,00
157	Opération d'équipement n° 157 (5)	0,00	16 400,00	16 400,00
164	Opération d'équipement n° 164 (5)	0,00	359 029,00	359 029,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	0,00	713 660,00	713 660,00
170	Opération d'équipement n° 170 (5)	0,00	10 600,00	10 600,00
171	Opération d'équipement n° 171 (5)	0,00	171 400,00	171 400,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	2 318 997,50	2 318 997,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 000,00	2 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 000,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	321 500,00	321 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	320 000,00	320 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	74 439,97	74 439,97
Total des dépenses financières		0,00	397 939,97	397 939,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	2 716 937,47	2 716 937,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	25 868,00	25 868,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	25 868,00	25 868,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	234,00	234,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	5 005,00	5 005,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	0,00	3 735,00	3 735,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	2 151,00	2 151,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0,00	14 039,00	14 039,00
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds	0,00	704,00	704,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	125 868,00	125 868,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	2 842 805,47	2 842 805,47

COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	511 512,97
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 354 318,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	180 333,00	180 333,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 622,00	1 622,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	57 343,00	57 343,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	7 216,00	7 216,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	9 435,00	9 435,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	104 717,00	104 717,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	970 000,00	970 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	970 000,00	970 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 150 333,00	1 150 333,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	112 000,00	112 000,00
10222	FCTVA	0,00	100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	12 000,00	12 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	98 000,00	98 000,00
	Total des recettes financières	0,00	211 500,00	211 500,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	1 361 833,00	1 361 833,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	826 528,00	826 528,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	310 000,00	310 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	4 028,00	4 028,00
28031	Frais d'études	0,00	10 830,00	10 830,00
28033	Frais d'insertion	0,00	621,00	621,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	1 300,00	1 300,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	163,00	163,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	1 520,00	1 520,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	8 550,00	8 550,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	10 862,00	10 862,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	323,00	323,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	6 000,00	6 000,00
281316	Equipements de cimetière	0,00	8 000,00	8 000,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	6 000,00	6 000,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	5 000,00	5 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	600,00	600,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	22 200,00	22 200,00
28152	Installations de voirie	0,00	2 100,00	2 100,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	19 800,00	19 800,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	720,00	720,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	10 500,00	10 500,00
281571	Matériel roulant	0,00	58 500,00	58 500,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	62 983,00	62 983,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	300,00	300,00
28182	Matériel de transport	0,00	1 100,00	1 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	9 000,00	9 000,00
28184	Mobilier	0,00	6 000,00	6 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	43 000,00	43 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	1 136 528,00	1 136 528,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100 000,00	100 000,00

COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	1 236 528,00	1 236 528,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	2 598 361,00	2 598 361,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	181 094,60
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	574 862,84
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 354 318,44
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 (1)
LIBELLE : Eclairage public

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		337 017,92	a 1 008,00	93 605,00	b 93 605,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	337 017,92	1 008,00	93 605,00	93 605,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	57 605,00	57 605,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	337 017,92	1 008,00	36 000,00	36 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-94 613,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : Mobilier et matériel pour les écoles communales

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		153 134,53	a 0,00	50 322,00	b 50 322,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	153 134,53	0,00	50 322,00	50 322,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 553,90	0,00	1 622,00	1 622,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	54 995,40	0,00	42 500,00	42 500,00	0,00
2184	Mobilier	55 114,45	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 470,78	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 27 722,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 722,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 622,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	26 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : Matériel incendie et sécurité

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 441,08	a 6 960,00	14 428,00	b 14 428,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 441,08	6 960,00	14 428,00	14 428,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	22 441,08	6 960,00	14 428,00	14 428,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 388,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1)
LIBELLE : Mobilier et matériel pour la Mairie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		181 122,26	a 0,00	11 880,00	b 11 880,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	155 246,20	0,00	11 100,00	11 100,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	155 246,20	0,00	11 100,00	11 100,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 876,06	0,00	780,00	780,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 876,06	0,00	780,00	780,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-11 880,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : Matériel services techniques

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 064 766,58	a 1 995,24	107 204,00	b 107 204,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 064 766,58	1 995,24	107 204,00	107 204,00	0,00
21571	Matériel roulant	926 705,89	0,00	76 675,00	76 675,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	137 336,85	1 995,24	25 898,00	25 898,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	723,84	0,00	4 631,00	4 631,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-109 199,24
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : Musique municipale et école de musique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		49 845,75	a 0,00	736,00	b 736,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 845,75	0,00	736,00	736,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 845,75	0,00	736,00	736,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-736,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 108 (1)
LIBELLE : Voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 309 132,05	a 400 801,88	503 144,00	b 503 144,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	975 751,67	62 914,78	133 144,00	133 144,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	37 448,09	14 500,00	44 452,00	44 452,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	757 833,16	13 104,00	36 042,00	36 042,00	0,00
2152	Installations de voirie	180 470,42	35 310,78	12 750,00	12 750,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	23 900,00	23 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 333 380,38	337 887,10	370 000,00	370 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 333 380,38	337 887,10	370 000,00	370 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 614 152,00
13	Subventions d'investissement	0,00	114 152,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	9 435,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	104 717,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-289 793,88
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : Aménagements Cadre de Vie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 220,45	a 239,47	7 997,50	b 7 997,50	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 220,45	239,47	7 997,50	7 997,50	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 373,71	239,47	2 504,00	2 504,00	0,00
2152	Installations de voirie	846,74	0,00	5 493,50	5 493,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 236,97
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : Matériel pour le COSEC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 836,19	a 0,00	13 051,00	b 13 051,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 836,19	0,00	13 051,00	13 051,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	32 266,53	0,00	4 171,00	4 171,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 569,66	0,00	8 880,00	8 880,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 051,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : Bâtiments communaux et écoles

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		284 793,87	a 11 369,28	112 946,00	b 112 946,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	284 793,87	11 369,28	112 946,00	112 946,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	134 183,03	0,00	100 690,00	100 690,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	91 677,08	9 112,08	7 100,00	7 100,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	617,46	2 257,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	58 316,30	0,00	5 156,00	5 156,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-124 315,28
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : Bibliothèque municipale

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 794,00	b 2 794,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 794,00	2 794,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	2 794,00	2 794,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 794,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)
LIBELLE : Matériel et travaux cimetière communal

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 656,89	a 0,00	31 100,00	b 31 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 656,89	0,00	31 100,00	31 100,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	50 311,29	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	345,60	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 100,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 117 (1)
LIBELLE : Espace La Concorde

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 847,83	a 0,00	5 599,00	b 5 599,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 847,83	0,00	5 599,00	5 599,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 847,83	0,00	5 599,00	5 599,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 599,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : Foyer municipal

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		40 975,71	a 0,00	51 671,00	b 51 671,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 975,71	0,00	51 671,00	51 671,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 975,71	0,00	51 671,00	51 671,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 671,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : Révision du P.L.U.

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 044,82	a 7 158,00	8 520,00	b 8 520,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 044,82	7 158,00	8 520,00	8 520,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	48 291,32	7 158,00	7 020,00	7 020,00	0,00
2031	Frais d'études	1 753,50	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 678,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1)
LIBELLE : Acquisitions de terrains

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		267 483,14	a 0,00	1 380,00	b 1 380,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	267 483,14	0,00	1 380,00	1 380,00	0,00
2111	Terrains nus	267 483,14	0,00	1 380,00	1 380,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 380,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)
LIBELLE : Aires de Jeux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 527,48	a 0,00	11 959,00	b 11 959,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 527,48	0,00	11 959,00	11 959,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	12 904,65	0,00	2 859,00	2 859,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 622,83	0,00	9 100,00	9 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-11 959,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)
LIBELLE : Acquisition d'une video-surveillance

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		190 715,30	a 0,00	11 847,00	b 11 847,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 715,30	0,00	11 847,00	11 847,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	190 715,30	0,00	11 847,00	11 847,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 847,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : Micro crèche

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 614,50	a 449,00	500,00	b 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 614,50	449,00	500,00	500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 614,50	449,00	500,00	500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-949,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 143 (1)
LIBELLE : Réhabilitation du pont de Rosselmont

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		550 682,26	a 30 852,50	550,00	b 550,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	550 682,26	30 852,50	550,00	550,00	0,00
2313	Constructions	550 682,26	30 852,50	550,00	550,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 104 888,40	d 0,00
13	Subventions d'investissement	104 888,40	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	36 534,40	0,00
1348	Autres fonds non transférables	68 354,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	73 485,90
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : Presbytère St Théodore

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	4 475,00	b 4 475,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 475,00	4 475,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	4 475,00	4 475,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 475,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 146 (1)
LIBELLE : Eglise St Joseph

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 200,00	b 2 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 200,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 157 (1)
LIBELLE : Subventions d'investissement versées aux assoc Loc

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		57 792,11	a 0,00	16 400,00	b 16 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	57 792,11	0,00	16 400,00	16 400,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	57 792,11	0,00	16 400,00	16 400,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 400,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : Accessibilité : voirie-bâtiments

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		460 963,09	a 35 007,60	359 029,00	b 359 029,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	460 963,09	35 007,60	359 029,00	359 029,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	168 721,58	1 278,00	341 803,00	341 803,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	288 015,11	29 782,96	17 226,00	17 226,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 226,40	3 946,64	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 76 206,20	d 0,00
13	Subventions d'investissement	76 206,20	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	50 232,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	25 974,20	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-317 830,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : Centre technique municipal

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 857,03	a 15 672,00	713 660,00	b 713 660,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 857,03	15 672,00	713 660,00	713 660,00	0,00
2313	Constructions	50 857,03	15 672,00	713 660,00	713 660,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 470 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	470 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	470 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-259 332,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 170 (1)
LIBELLE : Plan particulier de mise en sécurité

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 600,00	b 10 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	10 600,00	10 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 7 216,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 216,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	7 216,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 384,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1)
LIBELLE : Site St Charles

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 780,00	a 0,00	171 400,00	b 171 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 780,00	0,00	171 400,00	171 400,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	138 200,00	138 200,00	0,00
2313	Constructions	6 780,00	0,00	33 200,00	33 200,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 31 243,00
13	Subventions d'investissement	0,00	31 243,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	31 243,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 157,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 763 730,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 763 730,00									
	CREDIT MUTUEL DE PTE-ROSSELLE	23/04/2004	2004-05-06	31/07/2004	1 000 000,00	V		3,690	3,690	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CREDIT MUTUEL DE PTE-ROSSELLE	18/07/2005	2005-07-30	31/10/2005	750 000,00	F		3,600	3,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE NORD	28/04/2006	2006-05-09	25/08/2006	300 000,00	F		3,990	3,990	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CREDIT MUTUEL DE PTE-ROSSELLE	25/04/2007	2007-05-01	31/07/2007	440 000,00	F		4,100	4,100	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE NORD	12/04/2013	2013-07-10	10/07/2013	250 000,00	F		3,620	3,620	EURO	T	X Autres	N	A-1
	BANQUE POSTALE	01/12/2019	2019-12-01	01/12/2019	383 000,00	F		0,770	0,770	EURO	T	C	N	A-1
	BANQUE POSTALE	01/12/2019	2019-12-01	01/12/2019	167 000,00	V		0,770	0,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CREDIT MUTUEL DE PTE-ROSSELLE	11/07/2017	2017-09-28	30/09/2017	200 000,00	F		1,400	1,400	EURO	T	X Autres	O	A-1
00041035711	CREDIT MUTUEL DE PTE-ROSSELLE	11/07/2017	2017-09-28	30/09/2017	228 000,00	F		1,150	1,150	EURO	T	X Autres	N	A-1
00041035712	CREDIT MUTUEL DE PTE-ROSSELLE	08/12/2015	2016-03-08	30/06/2016	154 000,00	F		1,350	1,350	EURO	T	X Autres	N	A-1
44	CREDIT MUTUEL DE PTE-ROSSELLE	06/12/2016	2017-04-28	30/04/2017	192 000,00	F		1,000	1,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
5072807	CAISSE DES DEPOTS	04/11/2014	2014-11-04	01/08/2015	489 730,00	V		2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
5091942	CAISSE DES DEPOTS	23/03/2015	2015-04-30	01/08/2015	210 000,00	V		1,750	1,750	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 763 730,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 045 826,18				262 183,33	35 800,22	0,00	3 616,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 045 826,18				262 183,33	35 800,22	0,00	3 616,54
	N	0,00	A-1	125 000,00	2,50	V		50 000,00	3 187,50	0,00	379,08
	N	0,00	A-1	140 625,00	3,75	F		37 500,00	4 556,26	0,00	625,48
	N	0,00	A-1	67 500,00	4,50	F		15 000,00	2 468,81	0,00	210,61
	N	0,00	A-1	121 000,00	5,50	F		22 000,00	4 622,76	0,00	683,85
	N	0,00	A-1	108 333,22	6,50	F		16 666,68	3 695,42	0,00	748,43
	N	0,00	A-1	328 329,08	12,75	F		24 603,59	2 457,21	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	143 161,76	12,75	V		10 727,94	1 071,42	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	159 743,76	15,75	F		9 294,89	2 187,75	0,00	5,85
	N	0,00	A-1	163 674,33	10,50	F		14 751,65	1 818,79	0,00	9,51
	N	0,00	A-1	67 993,70	4,50	F		15 649,89	838,91	0,00	1,96
	N	0,00	A-1	134 282,35	10,25	F		12 503,92	1 296,04	0,00	205,17
	N	0,00	A-1	336 876,07	13,00	V		23 662,30	4 893,02	0,00	402,31
	N	0,00	A-1	149 306,91	13,50	V		9 822,47	2 706,33	0,00	344,29
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 045 826,18					262 183,33	35 800,22	0,00	3 616,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turner</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 045 926,18	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300 €	27/09/2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	0	27/09/2011
L	Véhicules légers	0	27/09/2011
L	Camions et véhicules industriels	0	27/09/2011
L	Mobilier	0	27/09/2011
L	Matériel bureau électrique ou électronique	0	27/09/2011
L	Matériel de bureau électoral	0	27/09/2011
L	Matériel informatique	0	27/09/2011
L	Matériels classiques	0	27/09/2011
L	Coffre-fort	0	27/09/2011
L	Installation et appareils de chauffage	0	27/09/2011
L	Appareil de levage ascenseurs	0	27/09/2011
L	Equipement de garages et ateliers	0	27/09/2011
L	Equipement des cuisines	0	27/09/2011
L	Equipements sportifs	0	27/09/2011
L	Installations de voirie	0	27/09/2011
L	Plantations	0	27/09/2011
L	Autre agencement et aménagement de terrains	0	27/09/2011
L	Bâtiments légers, abris	0	27/09/2011
L	Agencmts et amén. bâti, install. électriques et téléphoniques	0	27/09/2011
L	Construction sur sol d'autrui	0	27/09/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		422 307,97	422 307,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		320 000,00	320 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	320 000,00	320 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		102 307,97	102 307,97
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	2 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	25 868,00	25 868,00
020	Dépenses imprévues	74 439,97	74 439,97

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	422 307,97	511 512,97	0,00	933 820,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 346 528,00	III 1 346 528,00
Ressources propres externes de l'année (a)		112 000,00	112 000,00
10222	FCTVA	100 000,00	100 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	12 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 234 528,00	1 234 528,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	4 028,00	4 028,00
28031	<i>Frais d'études</i>	10 830,00	10 830,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	621,00	621,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	1 300,00	1 300,00
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	163,00	163,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	1 520,00	1 520,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	8 550,00	8 550,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	10 862,00	10 862,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	323,00	323,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	6 000,00	6 000,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	8 000,00	8 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	6 000,00	6 000,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	5 000,00	5 000,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	600,00	600,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	22 200,00	22 200,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	2 100,00	2 100,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	19 800,00	19 800,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	720,00	720,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	10 500,00	10 500,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	58 500,00	58 500,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	10 000,00	10 000,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	62 983,00	62 983,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	300,00	300,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 100,00	1 100,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	9 000,00	9 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	6 000,00	6 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	43 000,00	43 000,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	98 000,00	98 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	826 528,00	826 528,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 346 528,00	181 094,60	574 862,84	0,00	2 102 485,44

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	933 820,94
Ressources propres disponibles	IV	2 102 485,44
Solde	V = IV - II (6)	1 168 664,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : RESEAU TELEDISTRIBUTION	Date de la délibération : 01/01/2022		
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
	45 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
	45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		Subvention de fonctionnement	Club Haltérophilie	Association	3 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	Boule Puits St Charles	Association	850,00
6574		Subvention de fonctionnement	ESPR	Association	9 358,00
6574		Subvention de fonctionnement	Judo Club	Association	3 708,00
6574		Subvention de fonctionnement	Training Club Canin	Association	1 273,00
6574		Subvention de fonctionnement	Tennis Club PR	Association	3 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	ADEPRA	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amicale Philatélique	Association	540,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amis de la Nature	Association	1 762,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amis des Roses	Association	800,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amis du Chant	Association	400,00
6574		Subvention de fonctionnement	APEIR	Association	681,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASF	Association	300,00
6574		Subvention de fonctionnement	Association du 3e Age	Association	300,00
6574		Subvention de fonctionnement	PCCO	Association	480,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASSAF	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	Die Rossler	Association	940,00
6574		Subvention de fonctionnement	Fédération des Mineurs	Association	434,00
6574		Subvention de fonctionnement	Majorettes PR	Association	500,00
6574		Subvention de fonctionnement	Scrabble Club	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	Société des Mineurs	Association	180,00
6574		Subvention de fonctionnement	Syndicat Arboricole	Association	650,00
6574		Subvention de fonctionnement	APRT	Association	944,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASSOC DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	100,00
6574		Subvention de fonctionnement	ATELIER ARC EN CIEL	Association	200,00
6574		Subvention de fonctionnement	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
6574		Subvention de fonctionnement	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	150,00
6574		Subvention de fonctionnement	Associations patriotiques	Association	300,00
6574		Subvention de fonctionnement	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	935,00
6574		Subvention de fonctionnement	OMSC	Association	31 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amicale du Personnel Communal	Association	1 500,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amicale du Personnel Communal	Association	10 800,00
6574		Subvention de fonctionnement	Amicale du Personnel Communal	Association	2 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASBH	Association	140 700,00
6574		Subvention de fonctionnement	ASBH	Association	3 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	ESPR	Association	2 400,00
6574		Subvention de fonctionnement	Ecoles et autres	Association	17 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	0,00	18,00	10,91	6,00	16,91
Adjoint administratif territorial	C	8,00	0,00	8,00	2,00	5,00	7,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,91	0,00	3,91
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,00	8,00	33,00	29,37	2,00	31,37
Adjoint technique territorial	C	10,00	2,00	12,00	9,60	2,00	11,60
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	6,00	8,00	6,77	0,00	6,77
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	9,00	9,00	6,33	0,86	7,19
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	7,00	7,00	5,46	0,00	5,46
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	2,00	2,00	0,87	0,86	1,73
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	12,00	15,00	0,66	5,26	5,92
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,66	0,00	0,66
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	1,00	11,00	12,00	0,00	3,96	3,96
Assistant d'Enseignement Artistique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,30	0,30
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	3,00	3,00	0,00	2,10	2,10
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	3,00	3,00	0,00	2,10	2,10
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de Service de Police Municipale Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		48,00	32,00	80,00	49,27	16,22	65,49

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)							
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	MS	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Assistant d'Enseignement Artistique	A	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
TOTAL GENERAL							
				0,00			
				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - COMMUNE DE PETITE ROSSELLE - BP - 2022

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-1 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité,
 - 3-2 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité,
 - 3-3 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 - 3-3-1 : absence temporaire d'un employé,
 - 3-3-2 : absence temporaire d'un employé de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
 - 3-3-3 : absence temporaire d'un employé de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,
 - 3-3-4 : emplois de secrétaire de communes de moins de 10 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,
 - 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public,
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel,
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C,
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23
 Contre : /
 Abstentions : 05

Date de convocation : 22/03/2022

Présenté par Le Maire (1),
 A Petite-Rosselle, le 29/03/2022
 Le Maire,

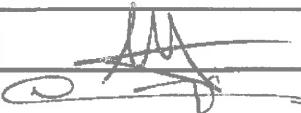



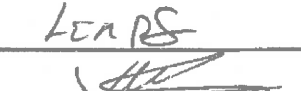
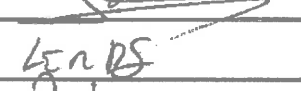











Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Petite-Rosselle, le 29/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Envoyé en préfecture le 31/03/2022


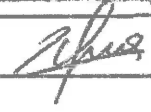
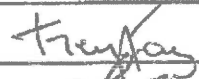




Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 057-215705377-20220329-016_2022-DE

01. FEDERSPIEL Eric , Maire	
02. KOENIG Christian , 1er adjoint	
03. LAUBERTEAUX Sidonie , 2ème adjointe excusé procuration à Eric FEDERSPIEL	
04. DURAND Pascal , 3ème adjoint excusé procuration à Joël KAISER	
05. MATHIEU Monique , 4ème adjointe	
06. KAISER Joël , 5ème adjoint	
07. ARNOLD Mireille , 6ème adjointe excusé procuration à Angélique LERPS	
08. JUNG Denis , 7ème adjoint	
09. LERPS Angélique , 8ème adjointe	
10. ANTONINI Daniel , Conseiller	
11. DEUTSCH Patrick , Conseiller	
12. PFISTER Frank , Conseiller	
13. KEUPER Didier , Conseiller	
14. DIEDRICH Christine , Conseillère	
15. GROSS Véronique , Conseillère	
16. PLATTE Chantal , Conseillère	
17. OBRINGER Roland , Conseiller délégué	
18. DI SALVO Daniel , Conseiller	
19. KLEIN Céline , Conseillère	
20. HOY Mandy , Conseillère	
21. CLEMENT Christine , Conseillère	

IV – ANNEXES	IV
ARRÊTE ET SIGNATURES	D2

22. BECKER Olivier , Conseiller	<i>excuse procuration à Christian KOENIG</i>	
23. CIGNA Gaetano , Conseiller		
24. BRUCK Gérard , Conseiller	<i>excuse</i>	
25. FREYTAG Gertrude , Conseillère		
26. AREND Christophe , Conseiller	<i>excuse procuration à Gaetano CIGNA.</i>	
27. SCHMITT Anne-Dominique , Conseillère		
28. KIEFER Blanche , Conseillère		
29. DELISSE Pauline , Conseillère		

31/03/2022

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le *31/03/2022*

A Petite-Rosselle, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 057-215705377-20220329-016_2022-DE